

Ouest-France / Pays de la Loire / Angers / Beaucouzé / Archives du jeudi 08-12-2011

La Maison de Cèdre : un bon bilan de consommation énergétique - Beaucouzé

jeudi 08 décembre 2011



Pourquoi ? Comment ?

Dans quel cadre intervient ce bilan énergétique ?

Depuis octobre dernier, l'Esaiip (École supérieure angevine d'informatique et de productique) missionnée par Angers Loire métropole et la chambre de commerce de Maine-et-Loire effectue des bilans de consommation énergétique auprès des entreprises signataires de la charte environnement de l'agglomération. Son but : permettre à tous les signataires de repérer plus facilement les domaines où des réductions d'énergie peuvent être effectuées.

« En novembre dernier, une première évaluation de notre consommation en éclairage, chauffage, transport, consommable... avait été effectuée », explique Kevin Gambin, chargé de communication à la Maison de Cèdre située à Beaucouzé. « Aujourd'hui, le bilan fait ressortir qu'aucune intolérance n'a été relevée avec notre engagement pour le plan climat énergie territorial. »

Que ressort-il de ce bilan ?

À la Maison de Cèdre, les maisons à ossature bois utilisent des matières premières renouvelables, elles sont également bioclimatiques et répondent aux nouvelles réglementations BBC Effinergie. « Dans nos bureaux, nous atteignons un niveau de performance énergétique identique à celui du label HPE (haute performance énergétique) pour les maisons individuelles. Pour la gestion de l'énergie, le bilan est positif mais nous sommes persuadés que nous pouvons faire encore mieux. »

Quelles mesures ont été prises par l'entreprise ?

Depuis le salon Maison bois d'Angers, plusieurs changements ont été effectués dans le système d'éclairage. « Près de 60 ampoules ont été remplacées par des lampes à Led, d'autres en lampes à économie d'énergie. » L'agence de Beaucouzé émet seulement 5 tonnes de CO2 et les dernières actions visant à réduire les consommations en électricité ont permis d'évaluer à une tonne de gaz à effet de serre l'économie prévue, soit une réduction équivalente à 20 %. « Une réduction de 20 % de nos émissions de gaz à effet de serre, c'est l'objectif fixé par Angers Loire métropole d'ici 2020 et nous le réalisons en à peine deux mois ! », se réjouit Kevin Gambin.

Comment l'entreprise compte-t-elle aller plus loin ?

D'autres actions seront menées d'ici quelques mois, « telles que la valorisation des déchets, la sensibilisation auprès de nos clients et de nos fournisseurs... » La protection de l'environnement est l'affaire de tous. « Nous espérons que de nombreuses entreprises supplémentaires signeront la charte du plan climat d'Angers Loire métropole. »

Novembre 2011 - Décembre 2011 - Janvier 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

2011 2012

Publicité

Votre annonce ici

AMNESTY INTERNATIONAL

Boutique Amnesty: Donnez un sens à vos achats, nous avons besoin de vous !



NATURE ET DECOUVERTES

Tous vos cadeaux sont sur Nature & Découvertes. Voir la sélection !



LEROY MERLIN

Jeu-concours La Famille s'agrandit : A gagner 1000€ de bons d'achat.



Obsèques

Consultez les annonces obsèques/dans nos cœurs

+ Voir les avis obsèques